

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 03-2020 SUR L'UTILISATION ET
L'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

PRENEZ AVIS QUE :

L'adoption du règlement numéro 03-2020, sur l'utilisation et l'économie d'eau potable a franchi les étapes suivantes :

Avis de motion :	7 juillet 2020
Dépôt du projet de règlement	7 juillet 2020
Adoption du règlement	1 ^{er} septembre 2020
Avis public d'adoption du règlement	2 septembre 2020

Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en s'adressant au bureau municipal, au 165, rang Michaudville, à Saint-Barnabé-Sud.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 2 septembre 2020.

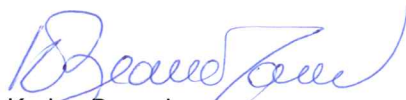


Karine Beauchamp
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Karine Beauchamp, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 2 septembre 2020.

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 2 septembre 2020.



Karine Beauchamp
Directrice générale et secrétaire-trésorière